

Retour au concours sur titre pour le recrutement d'enseignants

LE JOUR

D'ALGERIE

Tribunal Sidi M'hamed/ Accusé d'«offense à l'Islam»

L'universitaire Saïd Djabelkhir condamné à 3 ans de prison ferme

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5358 - Vendredi 23 - Samedi 24 avril 2021 - Prix : 10 DA

Candidatures pour les élections législatives

Le délai de dépôt des dossiers prorogé jusqu'à mardi

Deux crises parallèles

Par Mohamed Habili

Deux de nos voisins, la Tunisie et la Libye, traversent chacun une crise politique dont il n'est pas facile de voir comment il pourrait sortir dans une perspective rapprochée. Ces crises semblent n'avoir rien de commun, bien qu'elles remontent à un même bouleversement régional, baptisé le Printemps arabe. L'une d'elles, la libyenne, se donne pour nettement plus compliquée que l'autre, alors même qu'elle est censée être d'ores et déjà engagée dans la voie de la résolution. En principe, elle devrait être terminée dans les tout derniers jours de l'année en cours. Si tout se passait comme prévu, mais aussi comme convenu entre les parties concernées, libyennes et non libyennes, elle devrait avoir connu son épilogue avant que cette année ne se soit entièrement achevée. En effet, les élections marquant sa fin sont programmées pour le 24 décembre prochain. Contrairement à la crise tunisienne, qui elle n'a pas de limite temporelle se profilant nettement à l'horizon, la crise libyenne est soit résolue dans les délais prescrits soit relancée pour une durée indéterminée. Il suffirait d'attendre la fin de l'année pour savoir quel sort serait le sien : son dépassement ou son renouvellement. Nul repère temporel de cette nature dans le cas de la crise tunisienne en revanche, l'Assemblée et le président ayant été en effet élus à peu de distance l'une de l'autre. Tout ce que l'on sait sur sa durée, c'est qu'elle devra avoir pris fin au terme des deux mandats, le dernier trimestre de 2024.

Suite en page 3

Rebond des cas de Covid-19 en Algérie

Les spécialistes mettent en garde contre le relâchement



Ph/D. R.

Les mesures barrières élémentaires semblent avoir été oubliées par une grande partie des Algériens. Un constat qui alarme les professionnels de santé, à l'image des membres du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, surtout avec l'apparition de nouveaux variants du virus. Page 2

Ancien ministre des Finances

Décès de Abderrahmane Benkhalfa

«La ville aux yeux d'or» de Keltoum Staali

Une flamboyante déclaration d'amour pour Alger



Rebond des cas de Covid-19 en Algérie

Les spécialistes mettent en garde contre le relâchement

■ Les mesures barrières élémentaires semblent avoir été oubliées par une grande partie des Algériens. Un constat qui alarme les professionnels de santé, à l'image des membres du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, surtout avec l'apparition de nouveaux variants du virus.

Par Louisa Ait Ramdane

Le nombre quotidien des cas de contamination au Covid-19 repart à la hausse. La situation est de plus en plus préoccupante. Depuis le mois de ramadhan, un relâchement sur le respect des gestes barrières a été constaté dans les rues pour constater de visu que la plupart des gens ne portent pas de masque de protection et ne respectent aucune distanciation physique, surtout que les contrôles devant les magasins, écoles et transports publics pour l'obligation du port de la bavette ne sont plus effectués comme avant.

L'allègement des mesures de lutte contre le virus et les bilans quotidiens plutôt rassurants semblent mettre les citoyens en confiance, baissant la vigilance, notamment pour le port du masque. Pourtant, les spécialistes ne cessent d'appeler le citoyen à faire preuve de vigilance et à observer de manière rigoureuse les mesures barrières, notamment celles ayant trait au port du masque, au lavage fréquent des mains et surtout à la distanciation physique.

Le rebond des cas de contamination enregistré ces derniers jours n'est pas sans inquiéter les spécialistes qui alertent sur le «risque d'une troisième vague plus meurtrière». P. Mahyaoui, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, n'a pas caché son inquiétude et a tiré la sonnette d'alarme à son tour, suite à la hausse des contaminations en raison du «relâchement» en matière de respect des gestes barrières. «La pandémie est encore là, elle tue toujours !», s'est-il alarmé sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale.

Lors de son passage dans la soirée de mercredi à la télévision nationale, le P. Ryadh Mahyaoui a mis en garde contre les risques d'une nouvelle flambée de la pandémie de coronavirus, conséquence d'un relâchement constaté depuis le début du ramadhan. «Nous avons observé, depuis le début du ramadhan, un net relâchement des citoyens qui ne respectent plus les mesures de prévention contre le coronavirus, pensant que le pire est derrière», a déploré le membre du Conseil scientifique. Selon lui, l'Algérie a pu échapper jusque-là à la troisième vague, mais les chiffres risquent de grimper et la situation se compliquer si les citoyens ne font pas preuve de responsabilité en respectant les mesures préventives contre la pandémie.



Ph/D. R.

Mahyaoui a rappelé que la vaccination contre le coronavirus «reste la seule et la plus efficace option pour arrêter la propagation de cette épidémie». Il a tenu à préciser sur ce point, que les services de santé en Algérie «n'ont enregistré aucun décès dû à la vaccination anti-Covid 19». La campagne de vaccination contre le coronavirus se déroule à un rythme normal, en suivant le programme de vaccination qui a été fixé par les pouvoirs publics du pays, ajoute la même source, soulignant que 47 000 personnes se sont inscrites sur la plateforme numérique de vaccination contre le Covid 19, dont 60 % ont été vaccinés.

Le variant nigérian constitue une grande menace

Le président de la Société algérienne d'immunologie, le professeur Kamel Djenouhat, a averti, hier, quant à la propagation rapide du variant nigérian en Algérie qui représente, selon

lui, la menace la plus dangereuse du moment sur la situation sanitaire. Intervenant sur les ondes de Radio Sétif, Djenouhat n'a pas manqué de souligner que les vaccins sont moins efficaces face à ce variant, faisant état d'une étude britannique qui le classe comme le plus mortel avec un taux de 4,5 % des cas de décès. «Nous ne sommes qu'au début d'une nouvelle hausse des cas de contamination et nous pouvons éviter une troisième vague en respectant les mesures préventives contre la propagation», a-t-il précisé encore. De son côté, Mohamed Youf, chef du service infectiologie de l'hôpital de Boufarik et président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (Snpsp), a affirmé que le nombre de cas de contamination est en augmentation par rapport aux autres jours. Cette hausse est le résultat, a-t-il expliqué, du «non-respect» des règles de prévention et de protection. Dans le même

contexte, il a expliqué, lors de son passage à la radio locale de Sétif, que les spécialistes ne disposent pas de données sur le pourcentage des cas touchés par les variants et que l'Algérie possède peu de moyens pour détecter de nouvelles souches. «Nous n'avons que l'Institut Pasteur qui peut détecter ces nouveaux variants, et il n'est donc pas possible de détecter tous les cas à en Algérie», a-t-il déclaré, soulignant que le nombre de personnes infectées par le virus, ne présentant aucun symptôme, est estimé à quatre fois le

nombre d'infections déclaré. Selon le spécialiste, «l'Algérie a besoin de 30 à 40 millions de doses de vaccin, et le nombre que nous avons acquis est très faible». Dans le même contexte, il a expliqué que plus le processus de vaccination est accéléré, moins il y a de risque de contamination avec les souches mutées.

La situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène, de distanciation physique, du confinement et du port du masque.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 199 nouveaux cas et 9 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 9 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre qu'hier (9), portant à 3190 le total des morts, a annoncé, hier le ministère de la Santé.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle hausse, avec 199 cas, soit 10 cas de plus par rapport au bilan d'hier (189), pour atteindre, au total, 120 562 cas confirmés.

R. N.

Agressions sur les réseaux d'alimentation en eau potable

Le ministre compte recourir à «des mesures coercitives»

Afin de mettre fin à certaines pratiques illicites qui affectent d'une manière négative le service public, notamment les branchements illicites et les agressions sur les réseaux d'alimentation en eau potable, le ministre des Ressources en eau a indiqué que des mesures coercitives à l'encontre des contrevenants seront prises.

«Les agressions sur les

réseaux de distribution d'eau par des branchements illicites réduit les quantités d'eau potable servies aux habitants et provoque une perturbation de la distribution», a indiqué Mustapha-Kamel Mihoubi, ministre des Ressources en eau, lors de l'inspection de la station d'épuration des eaux usées de la commune de Tébessa, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya. Pour mettre fin à ce problème

qui n'est pas propre à Tébessa seulement mais à plusieurs wilayas du pays, le ministre a donné des instructions aux responsables du secteur des Ressources en eau pour «coordonner avec les autorités locales et réactiver le rôle de la police de l'eau afin de surveiller les réseaux, recenser les atteintes et recourir à des mesures coercitives ainsi qu'aux instances judiciaires afin de mettre fin à ces

pratiques illicites qui affectent d'une manière négative le service public». Par ailleurs, Mihoubi a suivi un exposé relatif à son secteur dans la wilaya de Tébessa qui compte 795 000 habitants approvisionnés par des eaux souterraines à hauteur de 83 %, alors que six communes du nord de la wilaya sont alimentées par le barrage d'Ain Dalia de la wilaya de Souk Ahras.

Thininine Khouchi

Le ministre l'a annoncé devant le Sénat

Retour au concours sur titre pour le recrutement d'enseignants

■ Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, a annoncé, jeudi à Alger, le retour au concours de recrutement sur titre pour l'accès aux différents grades de l'enseignement, notamment pour le cycle primaire.

Par Meriem Benchaouia

«**N**ous avons décidé de revenir aux procédures prévues par la loi en matière de pourvoi des postes budgétaires vacants, d'autant que le concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades de l'enseignement, notamment enseignant dans l'école primaire, sera adopté», a affirmé le ministre qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière. «Nous veillerons à la consécration des principes de mérite, de transparence et d'intégrité dans l'organisation de ces concours et ce, en recourant à un système informatique dont l'élaboration et la mise au point sont assurées actuellement par le ministère, tout en prenant en considération les textes juridiques régissant ces concours», a-t-il assuré. Selon le ministre, «ces textes devront consacrer le principe d'égalité dans l'accès aux postes de la Fonction publique, assurer la valorisation de l'expérience des enseignants contractuels et désigner ces derniers en qualité de fonctionnaires et ce, dans la limite des postes vacants qui seront annoncés». La prise de cette décision intervient, poursuit le ministre, suite «à la suspension de l'application de l'autorisation exceptionnelle relative à l'exploitation des listes de réserve des deux concours organisés en 2017 et 2018, à la date du 31 décembre 2020». Ceci a permis, ajoute le ministre, «de recruter un nombre important de candidats figurant sur ces listes de réserve». Concernant le recrutement des diplômés des écoles supérieures d'enseignement, il a fait savoir que son département a recruté, au titre de l'année scolaire 2020-2021, des diplômés de



PHOTO: R.

ces écoles de la promotion 2020, «en ce sens qu'ils sont prioritaires». Le ministre de l'Éducation a souligné, à l'occasion, les démarches entreprises par l'Etat visant à résoudre la question du surplus enregistré en termes de diplômés des écoles supérieures dont le nombre dépasse les 3 000, notamment dans les cycles moyen et secondaire. Enfin, le ministre a mis en avant le souci de son département à «garantir l'accès à ce droit consacré par la Constitution, tout en s'acquittant de ses missions», ajoutant que le recrutement a pour but d'atteindre les objectifs conformément aux textes de loi sans exclusif.

**Déperdition scolaire :
2 % au cycle moyen et
0,11 % au cycle primaire**

Le taux de déperdition scolaire dans le cycle d'enseignement

moyen (CEM) a atteint 2 % durant les deux dernières années scolaires, a révélé le ministre de l'Éducation nationale.

Le ministre a précisé que «le taux de déperdition scolaire a atteint 2 % dans le cycle d'enseignement moyen et 0,11 % dans le cycle primaire durant les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021». Le ministre a expliqué que les études dont dispose son département faisaient ressortir plusieurs causes, notamment «le mariage précoce des filles, la séparation des parents ou pour cause de maladies chroniques». En vue de réduire les taux de déperdition scolaire des enfants de moins de 16 ans, il a souligné «la nécessité d'adopter une approche sociale impliquant tous les intervenants pour contenir ce phénomène», expliquant que «le ministère envisage de prendre une série de mesures dont la révision des modalités

d'évaluation pédagogique et des examens de rattrapage». Le ministère œuvre, a-t-il ajouté, en faveur de la réduction du taux de redoublement, du renforcement de l'accompagnement psychologique, l'organisation de cours de soutien scolaire, le développement de l'enseignement à distance et le renforcement de l'orientation scolaire notamment vers les établissements de l'enseignement et la formation professionnels, outre des mesures liées au soutien scolaire et à la disponibilité du transport et de la restauration scolaires dans les villages éloignés, a-t-il détaillé. Par ailleurs, le ministre a fait état d'un taux de scolarisation de 98,7 % des enfants en première année du cycle primaire durant l'année scolaire 2019-2020, tandis que le taux de scolarisation chez les enfants de 6 à 15 ans a atteint 97,36 % au cours de la même année scolaire. **M. B.**

Deux crises parallèles

Suite de la page une

Pour autant bien sûr que nul bouleversement majeur ne se soit produit entre-temps. Si la Constitution tunisienne était ou entièrement parlementaire ou entièrement présidentielle, il aurait été facile d'en sortir. Une simple dissolution aurait suffi. Il se trouve que le président tunisien ne peut pas dissoudre, du moins dans la situation qui est la sienne aujourd'hui. Par ailleurs, il n'est pas possible de le destituer, ce qui aurait aussi constitué une solution au blocage actuel. Si le président Saïed disposait de l'arme de la dissolution, il s'en servirait sûrement. De son côté si l'Assemblée dominée par Ennahdha pouvait le destituer, nul doute qu'elle le ferait. La dissolution comme la destitution étant deux issues impraticables dans le cas présent, bien que l'une et l'autre soient prévues dans le texte constitutionnel, seul le coup de force semble pouvoir débloquer la situation. C'est à cela que semble d'ailleurs tendre le président Saïed en déclarant, ce qu'il a fait il y a quelques jours, qu'il était de par la Constitution le chef de toutes les forces armées, militaires et civiles, pas seulement donc de l'armée. En règle générale, quand on en vient à ce genre de mise au point, c'est qu'on se prépare à passer à l'acte. Si les forces armées sont d'avant qu'il importe par-dessus tout de sortir de l'impasse actuelle, elles se rangeront le moment venu du même côté que le chef de l'Etat. Les forces armées civiles aussi dans ce même cas de figure. Il suffirait de peu de chose pour que ce qui paraîtrait un coup de force pour les uns, un juste rétablissement de la légalité pour les autres, adviene : que le président désigne un ministre de l'Intérieur, une fonction occupée d'après lui indûment par le chef du gouvernement, Hichem Mechichi. Voilà une autre différence entre les deux crises libyenne et tunisienne : celle des deux qui à première vue semblait être le moins pressée par le temps est en réalité celle qui risque le moins de tirer en longueur. **M. H.**

Candidatures pour les élections législatives

Le délai de dépôt des dossiers prorogé jusqu'à mardi

Le délai de dépôt des dossiers de candidature aux élections législatives du 12 juin 2021 a été finalement prorogé de cinq jours. Cette mesure permettra aux candidats de poursuivre la collecte des signatures. Certains d'entre eux ne seraient pas loin du compte et les quelques jours de plus accordés pourront leur permettre d'atteindre le nombre de signatures exigées.

«En vertu d'une ordonnance, signée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral, les délais de dépôt des dossiers de candida-

ture aux élections législatives du 12 juin ont été prorogés de cinq jours, et ce, à la demande de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) et après consultation du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel et avis du Conseil des ministres», est-il indiqué. Ainsi, le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature à ce rendez-vous électoral est désormais fixé au mardi 27 avril, au lieu du jeudi 22 avril à minuit. Partis politiques et indépendants sont en branle-bas de combat pour la collecte des signatures des citoyens et pouvoir ainsi espérer arracher un siège à l'Assemblée populaire nationale.

Il y a quelques jours, le président de l'Anie, Mohamed Charfi, avait fait état de 1 755 listes de partis politiques agréés et 2 898 listes d'indépendants désirant se porter candidat aux prochaines législatives, soit un total de 4 653 listes. Il est curieusement remarqué que le nombre des listes indépendantes dépasse de loin celles des partis, ce qui renseigne sur le risque de voir les formations politiques perdre du terrain à la prochaine législature. Selon les chiffres rendus publics, l'Anie avait remis «7 655 809 formulaires de souscription de signatures individuelles» aux postulants. Il est à rappeler que conformément aux conditions à

remplir par les partis politiques pour la validation du dépôt des listes de candidature fixées par l'ANIE, «les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales». «Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-trois wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieure à trois cent signatures». Pour les listes indépendantes, «chaque liste doit être appuyée, pour chaque siège, par, au moins, cent signatures des électeurs de la circonscription

électorale concernée». Le Président Tebboune avait signé, le 11 mars dernier, le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections législatives du 12 juin 2021.

Aomar Fekrache

Histoire/Révolution

Décès de la moudjahida Annie Steiner

■ La moudjahida Annie Steiner, militante de la cause algérienne durant la guerre de Libération nationale, est décédée mercredi soir à Alger à l'âge de 93 ans, a-t-on appris, jeudi, auprès de ses proches.

Par Hamid H.

Elle a été inhumée jeudi au cimetière d'El Alia, à Alger. Née en 1928 à Hadjout (ex-Marengo), Annie Steiner s'est engagée en faveur de la cause nationale au lendemain du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, après avoir constaté l'oppression et l'injustice du colonialisme français envers le peuple algérien.

Zitouni présente ses condoléances à la famille de la militante de la cause nationale Annie Steiner

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Tayeb Zitouni, a adressé, jeudi, un message de condoléances à la famille de la moudjahida Annie Steiner, «*l'amie fidèle et loyale de*

la cause algérienne» durant la guerre de Libération nationale et après l'indépendance, décédée mercredi. La défunte a été inhumée jeudi après-midi au cimetière d'El Alia, à Alger. Le ministre des Moudjahidine a présenté à la famille de la défunte «*ses condoléances les plus attristées et ses sincères sentiments de solidarité et de compassion en cette douloureuse épreuve*», soulignant que l'Algérie «*perd avec la disparition d'Annie Steiner une amie fidèle et loyale de la cause algérienne durant la guerre de Libération nationale et lors du processus d'édification nationale, une moudjahida et une militante dévouée, éprise de l'Algérie jusqu'au dernier souffle*».

La vie d'Annie Steiner a pris un tournant décisif en 1956 après son arrestation par les forces coloniales pour son engagement en faveur de la cause algérienne et des revendications d'indépendance des Algériens.



PHOTO: R.

La regrettée, âgée alors de 28 ans, travaillait dans un centre social, ce qui lui a permis de s'enquérir de près des conditions de vie des Algériens et de leurs souffrances.

Arrêtée en 1956, elle devient la première femme jugée par un tribunal militaire qui l'avait condamnée à 5 ans de prison.

Une peine qu'elle purge dans plusieurs prisons algériennes et françaises jusqu'à 1962.

Au lendemain de l'indépendance, elle contribue aux côtés de Mohamed Bedjaoui à la réorganisation de la nouvelle administration algérienne, en tant que Haut fonctionnaire au secrétariat général du gouvernement algé-

rien, un poste qu'elle occupera pendant 30 ans.

Elle se consacre ensuite au bénévolat et aux actions humanitaires et participe à plusieurs rencontres historiques et émissions télévisées pour apporter ses témoignages vivants sur son parcours militant et révolutionnaire. H. H.

Front social à Béjaïa

L'union de wilaya interpelle les pouvoirs publics sur la situation des travailleurs

L'union de wilaya (Ugta) a, de nouveau, battu le rappel de ces troupes hier pour une double action de protestation (sit-in et marche), en appui à une journée de grève décrétee simultanément. Des actions entières lors de la conférence des cadres syndicaux des unions locales d'Akbou, Béjaïa, Amizour, Kherrata et Sidi-Aïch, tenue dimanche dernier. Un appel à la mobilisation générale a été lancé et a donné lieu hier à la participation de centaines de cadres syndicaux à ces actions. Ces derniers sont venus protester et soutenir en même temps les travailleuses et travailleurs de plusieurs entreprises publiques et privées vivant

dans une situation précaire absolue à cause des licenciements abusifs, poursuivies en justice par les employeurs et dans certains cas en raison de l'arrêt des entreprises pour des difficultés financières. Le responsable de l'union de wilaya, M. Hamlaoui, n'a pas manqué de dénoncer dans son intervention «*les pressions*» exercées sur les travailleuses et travailleuses et la situation précaire vécue par ces derniers depuis de plusieurs mois. Il a ensuite appelé les pouvoirs publics à agir afin de mettre fin à l'injustice dont sont victimes les travailleurs dans plusieurs entreprises, promettant de se battre en faveur des droits des travailleurs. «*Nous appelons les pou-*

voirs publics à agir contre l'injustice et dans le cas contraire nous n'allons pas nous taire», a-t-il déclaré, non sans réitérer son soutien à l'égard des travailleuses et travailleurs se trouvant sous le coup d'une suspension, citant les entreprises Alcost, Numilog, Gesi.TP, Cnrc, EPB, Apmc-Alrec-BET/WB, Ozzün, travailleurs des corps communs de l'Education nationale, briqueteries de Sidi-Aïch et Seddouk, entre autres. Dans une déclaration, l'union de wilaya estime que «*la situation économique et sociale des travailleurs et des entreprises est devenue insupportable. Le silence des pouvoirs centraux devant cette situation chaotique dans notre wilaya nous ren-*

seigne sur leurs intentions à faire de la wilaya de Béjaïa, qui est un bastion de l'industrie et de l'économie nationale, une wilaya sans horizon». L'union de wilaya dénonce également «*le silence assourdissant des pouvoirs publics devant la situation catastrophique qui règne à Béjaïa et l'absence totale de volonté des responsables pour régler ces problèmes existant depuis plusieurs mois*». Pour les rédacteurs de la déclaration, «*chacun doit prendre ses responsabilités quant à la situation qui prévaut dans la wilaya*», invitant le secrétaire général de la Centrale syndicale à venir débattre de la situation des entreprises et travailleurs.

Hocine Cherfa

Tissemsilt

Les parties de pétanque attirent la foule

Les parties de pétanque font l'événement lors des soirées du ramadhan dans les différents quartiers de la ville de Tissemsilt où les jeunes s'adonnent avec joie à cette discipline sportive qui attire de plus en plus de pratiquants.

Cela se vérifie à travers l'improvisation de terrains dédiés à ce jeu au niveau du centre-ville et autres quartiers. Même les jardins publics sont transformés désormais en des «*arènes*» de ce sport qui voit sa cote grimper chez les habitants de Tissemsilt en ces soirées de ramadhan.

D'ailleurs, dès la rupture du jeûne, les amateurs de pétanque, qu'ils soient joueurs ou spectateurs, se dirigent vers les nouveaux «*terrains*» dédiés à ce sport, éparpillés sur plusieurs quartiers à l'image de ceux des «*320 logements*», «*Abdelhak Benhamouda*», «*El Merdja*», «*Plateau*», «*Ain El Bordj*», «*Sidi Khelifa*» et autres. Les jeunes passionnés de ce sport, en parti-

culier ceux âgés entre 17 et 25 ans, organisent des mini-tournois de quartiers afin de rompre la routine et passer un moment agréable chaque soirée de ramadhan. Tout cela, dans une ambiance de rivalité et de joie qui attire un nombreux public, dont certains n'hésitent pas à choisir leur camp, donnant un cachet spécial aux débats.

Cela explique le fait que la pratique de ce sport, notamment à travers l'organisation de mini-tournois pendant ces soirées, ne cesse de gagner en popularité dans la ville de Tissemsilt, ce qui a donné naissance à des noms distingués dans les spécialités du jeu long et court, à l'image du feu Merkane Djelloul.

L'extension du réseau d'éclairage public dans de nombreux quartiers de la ville a contribué aussi à l'essor de cette discipline et à faire perdurer les parties de jeu jusqu'à des heures tardives de la nuit. Cette passion s'est emparée d'Abderrahmane, un

jeune de 20 ans, qui se «*réjouit*» du plaisir suscité par ce jeu qui rassemble des amis dans un esprit de compétition tranquille, ajoutant que cela le pousse à prendre le chemin de l'aire de jeu où sont organisées les parties de pétanques «*dès que je termine la prière de Tarawih*». Et de poursuivre : «*L'ambiance de ce jeu diffère grandement des jeux et activités que nous pratiquons dans le passé. Contrairement au vacarme marquant les matchs de football ou le jeu de dominos, etc., le pétanque se pratique avec enthousiasme dans une atmosphère de calme exigée par le jeu, qui a besoin de concentration et de précision*».

De son côté, Hadj Bencherqui (77 ans) se remémore les souvenirs de sa jeunesse avec la pétanque, alors qu'il suit avec passion les parties des jeunes de sa ville lors des mini-tournois du jeu court, dont celui qui se déroule au quartier «*Abdelhak Benhamouda*», en présence de

plus de 30 jeunes de ce quartier.

Une aubaine pour dénicher les jeunes talents

L'occasion est aussi propice pour les responsables des clubs de pétanque de la commune de Tissemsilt, à l'image des deux clubs «*les Frères*» et «*Al-Nasr*», de suivre de près les compétitions dans les différents quartiers du chef-lieu de la wilaya, pour dénicher de jeunes talents qui viendraient renforcer leurs équipes respectives. Le président du club de pétanque «*Al-Nasr*», de la commune de Tissemsilt, Abdelkader Chaachouaâ, a estimé, à ce titre, que «*les mini-tournois en question, organisés dans plusieurs quartiers de Tissemsilt, ont permis l'émergence de jeunes talents qui ont un avenir prometteur dans la discipline*».

C'est surtout le stade municipal de pétanque, situé au centre-

ville, qui crée l'évènement en ce mois sacré en attirant un grand nombre de citoyens de toutes classes et de tout âge dans une scène ne laissant pas indifférents les passants qui ne s'empêchent pas de faire une «*halte*» pour suivre les «*proesses*» des jeunes et des moins jeunes. A Tissemsilt, tout le monde s'accorde à vanter les bienfaits de ce jeu sur la société, en rapprochant, notamment, les différentes couches d'âge, renforçant les valeurs de la fraternité et la solidarité parmi la population. Dans ce sport, trois combinaisons sont possibles : la tripléte (3 contre 3), la doublette (2 contre 2) et le tête-à-tête (un contre un). Toute autre formule est interdite par le règlement officiel. En tripléte, chaque joueur dispose de deux boules. Dans les autres configurations, chaque joueur en a trois. L'équipe vainqueur doit marquer 13 points, en plaçant ses boules plus près du but que son adversaire. Hania T.

Les céréales se dégonflent après plusieurs jours d'ascension

■ Les prix des céréales temporisaient, hier à la mi-journée, après plusieurs jours de hausse soutenue par des conditions climatiques défavorables et une certaine frénésie des marchés.



Ph/D. R.

Par Salem K.

Vers 09h40 GMT sur Euronext, la tonne de blé tendre reculait de 3,75 euros sur l'échéance de mai à 234,75 euros, et de 3,25 euros sur l'échéance de septembre à 217,50 euros, pour plus de 9 700 lots échangés. La tonne de maïs perdait 2,75 euros sur l'échéance de juin à 231 euros, et 1,75 euro sur l'échéance d'août à 227 euros, pour près de 400 lots échangés.

Globalement, les cours des matières premières agricoles affichent ces derniers temps «une volatilité inégalée, alimentée par la spéculation en dehors d'éléments jugés rationnels», analyse le cabinet Agritel.

«Si cette volatilité est la conséquence d'intégration de risques climatiques, on constate une déconnexion avec les marchés physiques où l'activité tant en

France que sur la scène internationale est loin d'être le reflet de cette envolée de cours», relève Agritel. «Ce phénomène a déjà été observé dans le passé, poursuit le cabinet spécialisé, mais il s'accroît cette année avec un afflux de liquidités dans les marchés qui incite les fonds à surinvestir dans certaines classes d'actifs, comme les matières premières».

S. K.

Russie La Banque centrale augmente encore ses taux pour tacler l'inflation

La Banque centrale de Russie a augmenté hier son taux directeur pour la deuxième fois consécutive, de 0,5 point à 5 %, alors que le pays affronte une accélération de l'inflation et traverse une période de tensions internationales.

«La reprise rapide de la demande et les pressions inflationnistes élevées exigent un retour rapide à une politique monétaire neutre», a indiqué, dans un communiqué, la Banque, qui n'exclut pas de nouvelles hausses du taux à l'avenir.

La Banque de Russie avait déjà augmenté son taux en mars lors de sa précédente réunion de politique monétaire, une première depuis 2018.

Cette décision attendue par les analystes semblait nécessaire alors que le pays affronte depuis plusieurs mois une accélération de l'inflation qui préoccupe jusqu'au sommet de l'Etat, tirée par une augmentation fulgurante des prix alimentaires.

En mars, l'inflation a semblé enfin se stabiliser à 5,8 % sur un an, mais l'augmentation des prix des produits de base restait impressionnante, à +8,2 %.

La Banque de Russie continue de s'inquiéter d'une inflation «au-dessus des prévisions», mais a maintenu son objectif à moyen terme d'une inflation annuelle à 4 %, estimant qu'elle devrait graduellement baisser «au cours du second semestre 2021».

Point positif aux yeux de la banque, la reprise économique est soutenue.

«Plus de la moitié des entreprises interrogées ont indiqué que la demande pour leurs produits a retrouvé ou dépassé les niveaux pré-pandémie», note-t-elle dans son communiqué, ajoutant que la demande extérieure est aussi en hausse et prévoyant une croissance de 3-4 % en 2021.

Les analystes s'attendaient à une hausse de 0,25 à 0,5 point.

H. N.

Energie/ Cours

Le pétrole proche de l'équilibre

Les cours du pétrole étaient proches de l'équilibre hier, partagés entre les effets dévastateurs sur la demande de la propagation du Covid-19 notamment en Inde et les perturbations de l'offre libyenne.

Vers 09h25 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 65,36 dollars à Londres, en baisse de 0,06 % par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le baril américain

de WTI pour le même mois avançait d'un maigre 0,11 %, à 61,50 dollars. «Prenez une aggravation de la situation sanitaire en Inde. Ajoutez-y un soupçon de perturbations de l'approvisionnement en provenance de Libye et un lot de données économiques américaines robustes et vous aurez un véritable bras de fer entre les partisans de la hausse et de la baisse des cours du brut», a commenté Stephen Brennock, analyste de PVM.

L'Inde, troisième consommateur d'or noir au monde, subit de plein fouet une nouvelle vague de Covid-19. Au cours des dernières 24 heures, 330 000 nouvelles contaminations et 2 000 décès ont été recensés.

Si cette situation affecte la demande, l'offre se trouve cette semaine également perturbée en Libye. La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a décrété en début de semaine l'état de force majeure sur l'un

des principaux terminaux pétroliers en Libye, interrompant ses exportations, en raison du non-transfert de son budget par la Banque centrale, malgré de récents progrès politiques dans le pays.

Le WTI et le Brent sont quelque peu à la peine depuis mardi, après avoir franchi respectivement les barres de 64 et 68 dollars, une première depuis le 18 mars.

G. Y.

Monnaies

L'euro monte face au dollar

L'euro montait face au dollar hier, alors que les cambistes se demandaient si les projets de Washington sur l'imposition des plus-values, révélés par la presse, allaient affecter le billet vert.

Vers 09h00 GMT, l'euro montait de 0,37 % à 1,2060 dollar.

La Maison-Blanche envisage d'augmenter plusieurs impôts, dont la taxe sur les gains issus de transactions financières qui serait presque doublée pour les personnes les plus aisées, afin de financer une partie des investissements prévus par Joe Biden, selon la presse américaine.

«Pour que le dollar soit vraiment affecté à moyen terme, il faudrait que ces propositions poussent les investisseurs américains à placer leur argent ailleurs ou que les flux financiers étrangers se tarissent», a commenté Stephen Innes, analyste chez Axi.

Pour l'instant, la réaction du dollar restait modérée. Par ailleurs, l'euro profitait de la croissance du secteur privé dans la zone euro : l'indice PMI composite du cabinet Markit a progressé à 53,7 points en avril, après 53,2 en mars.

«Le deuxième trimestre va être celui de l'Union européenne, tout comme le premier trimestre a été celui des Etats-Unis», juge

George Saravelos, analyste chez Deutsche Bank. L'euro reste en baisse de 1,3 % depuis le début de l'année mais monte de 3 % depuis le début du mois.

L'inquiétude autour d'une taxation des transactions financières affectait particulièrement le bitcoin : la cryptomonnaie chutait de 5,9 % à 48 570 dollars, un plus bas depuis début mars.

La Bourse de Tokyo inquiète d'une réforme fiscale en gestation aux Etats-Unis

La Bourse de Tokyo partait en net repli hier, par contagion avec Wall Street qui a faibli la veille à l'idée d'une hausse d'impôts sur les gains financiers envisagée aux Etats-Unis selon plusieurs médias.

L'indice vedette Nikkei perdait 0,92 % à 28 919,82 points vers 00h55 GMT, pendant que l'indice élargi Topix cédait 0,55 % à 1 911,99 points.

Selon le «New York Times» et l'agence Bloomberg, l'administration Biden envisagerait de doubler la taxe américaine sur les gains issus des transactions boursières, actuellement fixée à 20 %, pour les personnes ayant un revenu annuel supérieur à

un million de dollars.

Les investisseurs à Tokyo gardaient par ailleurs un œil sur la crise sanitaire au Japon et le nouvel état d'urgence qui devait être annoncé hier par le gouvernement pour quatre départements, dont ceux de Tokyo et d'Osaka (ouest), avec des restrictions accrues pour certains commerces, risquant de peser sur la consommation et l'activité économique.

La Bourse de Tokyo avait déjà chuté mardi et mercredi face à cette perspective, avant de se reprendre un peu jeudi.

Le yen s'appréciait face au dollar, à raison d'un dollar pour 107,89 yens vers 00h50 GMT contre 107,97 yens jeudi à 21h00 GMT.

La devise japonaise se renforçait aussi par rapport à l'euro, lequel valait 129,61 yens contre 129,73 yens la veille.

Un euro s'échangeait pour 1,2011 dollar, un cours stable par rapport à jeudi 21h00 GMT (1,2015 dollar).

Après avoir stagné jeudi, les prix du pétrole remontaient hier matin en Asie : vers 00h40 GMT, le cours du baril américain de WTI gagnait 0,49 % à 61,73 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord progressait de 0,38 % à 65,65 dollars.

G. H.

Sétif

Remise de 34 permis de construire au profit d'investisseurs industriels

■ Pas moins de 34 permis de construire ont été remis, jeudi, au siège de la wilaya de Sétif, au profit de plusieurs investisseurs industriels activant sur le territoire de la wilaya pour la concrétisation de leurs projets.

Par Lyes B.

Présidant l'opération en présence des autorités locales et d'opérateurs, le wali de Sétif, Kamel Abla, a affirmé que celle-ci est «importante» au regard du rôle vital de l'investissement dans le processus de développement dans le cadre des orientations de l'Etat visant le décollage économique qui nécessite un climat favorable, la facilitation des procédures administratives, l'accompagnement des opérateurs par une politique incitative d'encouragement des investissements hors hydrocarbures, l'extension du tissu industriel, la multiplication des sources de

richesses et la génération de nouveaux emplois.

Qualifiant l'investissement de «maillon nécessaire» pour le développement local, le même responsable a considéré que les autorités locales accordent une grande importance à l'accompagnement des investisseurs dans cette wilaya qui constitue «un pôle industriel et commercial par excellence». M. Abla a également fait état de la création d'une cellule chargée de l'écoute des préoccupations des investisseurs, leur étude, leur prise en charge ainsi que la réservation d'une journée pour l'accueil des investisseurs et leur écoute en vue d'aplanir tous les écueils et favoriser la création d'un tissu industriel cohérent qui s'ajoute aux autres secteurs d'activités, dont l'agriculture, pour générer de la valeur ajoutée. Le chef de l'exécutif a assuré également que les services de la wilaya ont pris en charge l'étude des dossiers d'investissement en vue de connaître les causes du retard et intervenir auprès des secteurs concernés pour les traiter et permettre la concrétisation des projets.

Dans le même contexte, le wali a indiqué, qu'à ce jour, plusieurs permis de construire ont été délivrés aux investisseurs remplissant les conditions



légales, assurant que l'opération se poursuit pour étudier tous les dossiers et lever les entraves restantes, tout en garantissant opérateurs de se tenir à leurs côtés pour réaliser le bond économique souhaité.

En marge de cette opération, Ali Mansouri, président de la Chambre de commerce et d'in-

industrie El Hidhab, a affirmé que cette initiative est de nature à consolider la dynamique que connaît la wilaya de Sétif et permettre dans une première phase de générer plus de 2 000 postes de travail direct. De son côté, Abdelbaki Boudiaf, gérant d'une entreprise privée et l'un des bénéficiaires des permis de

construire, a salué l'initiative des autorités locales qui lui permettra d'entamer «dans les prochains jours» son projet de réalisation d'une usine de fabrication de moules métalliques, actuellement importés, et qui devra générer, dans une première phase, pas moins de 200 emplois directs. L. B.

Djelfa /Lait pasteurisé Hausse du quota à plus de 81 000 litres/jour

LE QUOTA de lait pasteurisé affecté à la wilaya de Djelfa a été porté à 81 131 litres/j, au titre du programme de distribution du mois d'avril, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale du commerce. «La production de lait pasteurisé a enregistré une hausse de 16 770 l/j, à l'occasion du mois de ramadhan, suite au renforcement des laiteries de la wilaya avec des quantités supplémentaires de poudre de lait, estimées à 45 tonnes, dans le cadre du plan des autorités publiques», a indiqué le chef du service de contrôle des pratiques commerciales, Saâd Abbas. Il a fait part d'une moyenne de 64 361 l/j de lait pasteurisé affecté à la wilaya, à partir de la laiterie d'Ain Ouessara (100 km au nord de Djelfa) et d'autres unités sises dans les wilayas d'Ain Defla et de Saïda. Sachant que la wilaya bénéficie d'un quota de 176 tonnes de matières premières pour couvrir ses besoins en lait pasteurisé.

«Ce quota de lait sera porté à 75.000 l/j au mois de mai prochain, aux fins de couvrir les besoins qui seront exprimés durant la dernière décade du mois sacré», a ajouté M. Abbas, signalant la «reprise du programme de distribution habituel, dès la fin du ramadhan», a-t-il souligné. La wilaya de Djelfa compte près d'un million d'âmes. Un fait requérant un besoin urgent pour une hausse de son quota de lait pasteurisé, notamment au regard de la demande exprimée sur ce produit qui est bien au-delà de l'offre assurée par la marché local, comme constaté par l'APS au niveau de nombreux commerces, et selon les affirmations de citoyens et commerçants rencontrés sur place. R. R.

Oran

Projets de développement au profit de l'agglomération urbaine de Sidi El Bachir

L'agglomération de Sidi El Bachir, rattachée à la commune de Bir El Djir (à l'Est d'Oran), a bénéficié de projets de développement en matière d'aménagement urbain, d'éducation et de réhabilitation et ouverture des routes devant améliorer le cadre de vie de population, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette collectivité locale.

Parmi les projets, dont quelques-uns sont en cours de

réalisation et d'autres en voie de lancement, figurent l'aménagement de la place de «La Concorde» en procédant à l'amélioration de l'éclairage public, la réalisation d'espaces verts, le revêtement de trottoirs et à la pose de mobilier urbain.

D'autres travaux d'aménagement sont en cours de réalisation au niveau de certains quartiers, à savoir le revêtement des routes, à l'instar de la «cité 160 logements», «la cité

66 logements» et «Haï Rahou», ainsi que la route principale de Sidi El Bachir, avec la réalisation d'espaces verts et la dotation en éclairage public, entre autres opérations, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, les travaux de réalisation de deux stades de proximité ont été également entrepris. Ceux du stade réalisé au niveau de la «cité 160 logements» sont achevés, en atten-

dant l'entame de l'opération de revêtement du stade principal «Chahid Mahmoud» en gazon synthétique, a-t-on ajouté de même source.

Pour les opérations en phase de lancement, il est prévu l'aménagement de quatre écoles primaires, ainsi que la réalisation d'une cantine scolaire. Ces projets seront prêts avant la prochaine rentrée scolaire, a-t-on indiqué. Samy Y.

Constantine

Une dizaine de parkings anarchiques éradiqués à El Khroub

Une dizaine de parkings anarchiques ont été éradiqués jeudi, au lieu-dit Les Quatre chemins, relevant de la commune d'El Khroub (Sud de Constantine), a-t-on appris du chef de daïra d'El Khroub, Hamid Khalfaoui. «L'opération est inscrite dans le cadre des mesures et directives des autorités publiques visant la réglementation et la lutte contre le stationnement illégal des véhicules à travers les sites urbains», a précisé M. Khalfaoui.

L'opération qui a consisté en la démolition des clôtures des parkings et de trois locaux commerciaux illicites, fait partie des procédures ayant pour objectif de mettre fin au squat des biens de l'Etat, a-t-il ajouté, soulignant que cette initiative a été réalisée en collaboration des services de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Khroub, en présence des éléments de la Gendarmerie nationale.

Des moyens humains et matériels ont été mobilisés par

les services de la daïra et de la commune d'El Khroub pour assurer le bon déroulement de cette opération qui a eu lieu dans des «conditions normales sans qu'aucun dépassement ne soit enregistré», a-t-on affirmé de même source.

Par ailleurs, les services de l'APC d'El Khroub ont procédé, également cette semaine, à la démolition de deux plateformes de constructions illicites et des serres installées sans autorisation sur un linéaire de 150 mètres

à la cité Belahreche, non loin de la circonscription administrative Ali-Mendjeli, a indiqué le président de cette APC, Boubaker Bouras.

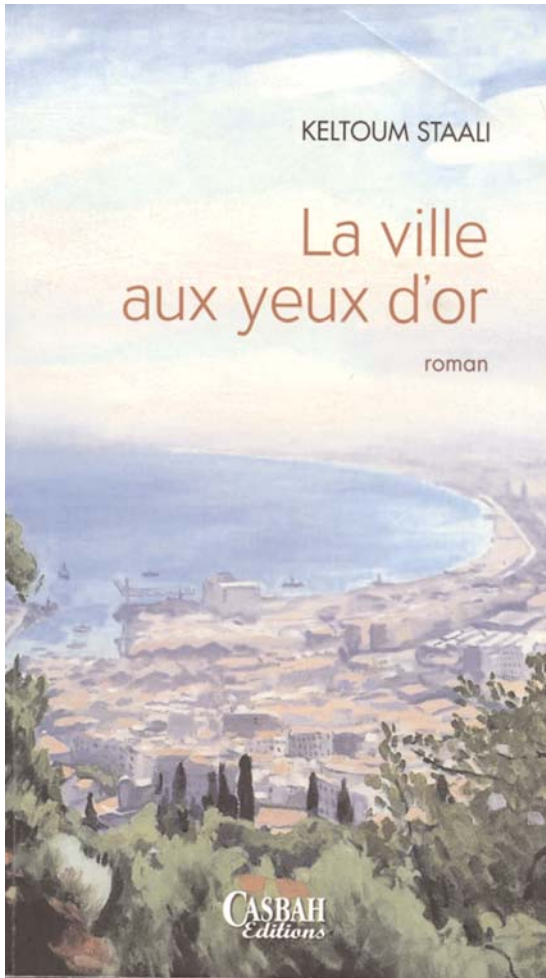
La décision s'inscrit dans le cadre du programme global de lutte contre les constructions anarchiques et des mesures visant la préservation des terres agricoles, a ajouté M. Bouras, faisant savoir que des actions similaires sont «prévues les prochains jours».

A. Y.

«La ville aux yeux d'or» de Keltoum Staali

Une flamboyante déclaration d'amour pour Alger

■ C'est à une randonnée littéraire à travers les venelles et boulevards d'Alger, que Keltoum Staali convie le lecteur dans son roman «La ville aux yeux d'or», récemment paru chez Casbah éditions.



Par Nadjib Stambouli

L'auteur construit (et souvent déconstruit en livrant les ficelles de la construction) son œuvre sur un chassé-croisé entre fiction et réalité, entre inventions et vécu où le mot et le verbe font office non pas de décor, mais de personnages principaux. Keltoum Staali trace le chemin, étale des panneaux indicateurs, indique le trajet mais bifurque aussitôt, laissant le lecteur non pas égaré, encore moins désespéré, mais curieux de ce qui l'attend au prochain tournant, c'est-à-dire au prochain paragraphe.

Tout au long de cette déclaration d'amour à la capitale de l'Algérie mais aussi de son cœur, elle élague soigneusement les poncifs et le folklorisme qui l'auraient arrêtée au seuil de la seule Casbah et évite la livraison sous un nouvel habillage de l'inévitable «Ya Bahdjati» de Momo.

Le roman a ceci de distinctif qu'il a pour seul héros cette «Ville aux yeux d'or», titre emprunté à une formule de Sadek (Aissat), après un passage du bleu à l'or.

Elle a tenu à le dire lors d'une escale du livre, un émouvant et poignant éloge funèbre, même s'il ne se présente pas comme tel, dédié à l'amour décédé, ami du premier nommé.

Le seul autre personnage du livre dont on ne peut se tromper de l'identité, tout simplement parce qu'elle est déclinée, est celle de Nabile Farès, autour

d'un couscous.

Par moments, mais d'aucuns y trouveront peut-être un charme, on peut regretter le versant melting-pot, presque fourre-tout de ce livre. Avec le tout petit frère mort, en regardant Darwich s'encanaillant dans un boui-boui avec Mohamed, l'ex «retrouvaillé», ou auprès de la parente à l'agonie, le lecteur abandonne sa propension à se transformer en fin limier triant l'écheveau de ce qui est vrai et ce qui l'est moins. Le lecteur, au fil des pages de «La ville aux yeux d'or» a mieux à faire que camper le rôle de flic littéraire : jouir du compagnonnage fertile avec le véritable personnage principal de ce livre pas comme les autres, qui est l'écriture, saupoudrée de métaphores toutes plus flamboyantes les unes que les autres, mais sans effet de manche.

Keltoum Staali, ou son double, Meryem, on ne sait plus, partage avec pudeur les tiraillements d'exil entre deux pays et entre deux langues, et s'élève au-dessus de la tentation de la jérémiade en faisant osmose avec le lecteur dans l'admiration de la ville en cascade et de la mer, omniprésente casaque de soie bleue qui enveloppe Alger et dont les sacs et ressacs irriguent de fraîche poésie l'œuvre entière.

Un bouton de mimosa par-ci, montre pour une petite virée par Mazouna, ville des ancêtres de l'auteur, une mosquée à Diar El Mahcoul et sa mosaïque bleue et or, sont des escales

parmi tant d'autres qui parsèment les lignes de cette ode à cette ville dont la chaleur vient autant du soleil que des cœurs des Algérois. Une des habitudes de tout critique est de choisir un ou deux paragraphes pour illustrer le style de l'auteur. «La ville aux yeux d'or», donc Keltoum Staali, nous facilite la tâche mais en même temps la rend impossible.

La facilité réside dans la foison de passages à glaner, non seulement dans le livre en entier, mais dans chaque page. Quant à la difficulté, elle tient dans le fait que le seul choix qui s'impose est de recopier tout le livre. Alors, pour régler ce dilemme, il ne reste plus qu'à remettre la sélection à la décision du lecteur, tout simplement.

Même dans ce jeu, il éprouvera du plaisir, tout comme le bonheur que procure la lecture de ce roman imprégné de cette tendresse irriguant toute lettre d'amour. En lisant «La ville aux yeux d'or», les amoureux d'Alger l'aimeront encore plus et ceux qui ne l'aiment pas se délecteront de cet élixir d'amour et apprendront à la chérir.

N. S.

«La ville aux yeux d'or» de Keltoum Staali, Casbah éditions, 277 pages 750 DA

Jijel

La mosaïque découverte a subi une destruction quasi-totale

LA MOSAÏQUE découverte à Jijel a subi «une destruction quasi-totale», a affirmé, jeudi, Lyes Arifi, chercheur en archéologie au Centre national de recherche en archéologie (Cnra), ayant été dépêché par le ministère de la Culture et des Arts.

Dans une déclaration à l'APS, M. Arifi a indiqué que le constat effectué, jeudi, a fait état d'«une destruction quasi-totale de la mosaïque», comparative aux photos et aux vidéos diffusées et postées par les réseaux sociaux au moment de la découverte de la mosaïque archéologique.

Selon le chercheur, les aspects historiques et archéologiques relatifs à la mosaïque seront déterminés sur la base des parties restantes.

Après avoir constaté de visu l'état de la mosaïque, il a été procédé à l'évaluation des grands dégâts causés du fait des travaux de terrassement, a fait savoir M. Arifi qui a ajouté qu'un dossier sera élaboré sur l'état des parties restantes de la mosaïque et sera transmis aux concernés en vue de prendre les dispositions nécessaires.

Pour rappel, la mosaïque avait été découverte lorsqu'un particulier procédait à la démolition d'une vieille bâtisse au centre-ville de Jijel et à l'entame de la construction d'une autre.

K. L.

Tlemcen/A partir du 26 avril

4^e édition des Nuits de la calligraphie et du manuscrit

La quatrième édition des Nuits de la calligraphie et du manuscrit est prévue du 26 avril au 6 mai prochains à Tlemcen, à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine, a-t-on appris, jeudi, auprès du Musée public national de la calligraphie islamique de la wilaya, établissement culturel organisateur de l'événement.

Trois conférences seront animées au niveau du musée, lors de la première nuit, portant sur «L'histoire de la khizana El

Kacimia de la zaouia d'El-Hamel et son répertoire de manuscrits», présentée par Fouad El Kacimi, chargé de la «khizana El Kacimia» de la zaouia en question, basée à Boussaâda, dans la wilaya de M'sila, a indiqué la conservatrice du patrimoine, Nadjet Nacer.

La seconde conférence portera sur «La réalité du manuscrit en Algérie en milieu urbain et dans les ksour sahraouis». Elle sera animée par l'académicien de l'université de Tlemcen Negadi

Sidi Mohamed.

La troisième communication abordera «L'esthétique de la calligraphie du naskh dans le livre saint du Coran», animée par l'académicien et calligraphe Behiri Mohamed de Tlemcen.

Un atelier sur la calligraphie arabe sera encadré par le calligraphe Youbi Abdelkrim de Tlemcen.

Lors de la seconde nuit de cette manifestation, des interventions de spécialistes sur des thèmes relatifs à la calligraphie

arabe sont programmées et porteront sur l'utilisation de la calligraphie arabe dans l'écriture du manuscrit.

Cette manifestation permettra au public intéressé par la calligraphie arabe de découvrir l'utilisation de la lettre arabe dans différents domaines comme la poésie, l'écriture du manuscrit et l'importance d'apporter une esthétique à l'écriture arabe dans les différents domaines d'utilisation, a-t-on indiqué.

Racim C.

Défenseur de la cause algérienne

Décès de l'historien français Marc Ferro

L'historien français Marc Ferro, spécialiste de l'histoire de la colonisation et défenseur de la cause algérienne, est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à l'âge de 96 ans, ont rapporté des médias français.

Historien de réputation internationale, Marc Ferro, né à Paris en 1924, était un spécialiste de l'URSS et de la Russie mais aussi des guerres du XX^e siècle, de la colonisation et du cinéma.

Il était aussi un auteur proli-

fique. Il avait publié l'an dernier son 65^e ouvrage, «L'entrée dans la vie», sur le destin de grandes personnalités. Après avoir échappé aux nazis durant la Deuxième Guerre mondiale, il a été affecté à Oran, alors sous la colonisation française, pour y enseigner, de 1948 à 1956. Il s'engage en faveur de l'indépendance de l'Algérie. Son livre «Le Livre noir du colonialisme, XVI^e-XXI^e siècle : de l'extermination à la repentance» (2003) est l'ouvrage de référence sur les pages san-

glantes, les excès, les méfaits mais aussi les discours de légitimation de la colonisation française et occidentale. En 1960, il regagne Paris, où il enseigne et prépare une thèse de doctorat consacrée à la Révolution russe de 1917. Plus tard, il enseigne à l'Ecole Polytechnique avant de diriger le groupe de recherches «Cinéma et Histoire» à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Bien qu'ayant échoué sept fois à l'agrégation, il poursuit sa

carrière universitaire, durant laquelle il cherche à analyser les événements et la société sans porter de jugement, et dirige même, à partir des années 1970, la prestigieuse revue des Annales. Directeur de recherche émérite à l'EHESS, il innove à la fin des années 1980 en mettant à la portée du grand public les archives cinématographiques des grands moments de l'Histoire contemporaine, comme la période 1939-45 et la Guerre froide.

L. M.



Proche-Orient

Plus de 120 blessés dans des heurts nocturnes à Jérusalem

■ *Jets de pierre, rues incendiées, arrestations musclées : plus de 120 personnes ont été blessées dans la nuit de jeudi à hier, lors de heurts impliquant des juifs d'extrême droite, des Palestiniens et des forces policières à Jérusalem.*

Par Mourad M.

Le Croissant-Rouge palestinien a fait état d'au moins 105 blessés, dont une vingtaine ont été transférés à l'hôpital, tandis que la police israélienne a ajouté avoir recensé 20 blessés dans ses rangs lors de ces affrontements, les plus violents de ces dernières années dans la Ville Sainte.

Outre des arrestations en marge de manifestations l'an passé contre le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, les derniers grands heurts à Jérusalem remontent à août 2019, lorsque deux célébrations – l'Aïd al-Adha pour les musulmans et la fête juive de Ticha Beav – avaient eu lieu en même temps dans la Vieille ville.

Des heurts entre policiers israéliens et Palestiniens avaient

alors fait une soixantaine de blessés sur l'esplanade des Mosquées, nommée Mont du Temple par les Juifs.

Jeudi soir, les affrontements ont débuté en marge d'une manifestation du mouvement juif d'extrême droite Lahava, un groupe ouvertement hostile aux Palestiniens, qui s'était rassemblé à l'entrée de la Vieille ville. Cette manifestation était annoncée depuis plusieurs jours sur les réseaux sociaux.

La police israélienne avait déployé des centaines de policiers et la cavalerie, afin de protéger «la liberté d'expression» et le «droit de manifester», et aussi d'éviter des affrontements entre militants d'extrême-droite et Palestiniens.

Des Palestiniens, considérant ce rassemblement comme une provocation, ont tenu leur propre manifestation. Celle-ci s'est télé-

copée avec la sortie des fidèles de l'esplanade des Mosquées après la prière nocturne du ramadhan, mois de jeûne musulman.

Des manifestants d'extrême droite ont crié «mort aux Arabes» et lancé des pierres sur les forces de l'ordre israéliennes, aussi la cible de projectiles de manifestants palestiniens.

Les policiers ont tenté de disperser les manifestants en utilisant des gaz lacrymogènes, des grenades assourdissantes ainsi qu'un canon à eau.

«C'était comme une zone de guerre, c'était dangereux, c'est pourquoi j'ai quitté les lieux», a raconté à l'AFP un témoin palestinien. Après 22h00, la police et le Croissant-Rouge palestinien avaient fait état de quelques arrestations et blessés, mais les heurts se sont poursuivis dans la nuit entre policiers et Palestiniens.

Un journaliste de l'AFP a vu des rues s'embraser aux abords de la Vieille ville, tandis que des témoins ont partagé des images d'affrontements musclés sur les réseaux sociaux, notamment d'un juif battu par des Palestiniens qui l'entouraient.

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, qui siège en Cisjordanie occupée, a dénoncé lui les «incitations à la haine» de groupes d'extrême droite israéliens et exhorté la communauté internationale à «protéger» les Palestiniens de Jérusalem-Est.

«Nous sommes profondément préoccupés par les violences à Jérusalem ces derniers jours.



Nous espérons que toutes les voix raisonnables vont appeler (...) à un retour au calme», a réagi, hier, le consulat américain à Jérusalem.

Dans un discours, jeudi au Conseil de Sécurité, l'envoyé spécial de l'ONU pour le Proche-Orient, Tor Wennesland, avait dénoncé des affrontements depuis quelques jours impliquant la police israélienne, des civils israéliens et des Palestiniens, et appelé à une «désescalade».

Des incidents avaient déjà éclaté mercredi à Jérusalem. Des vidéos relayées sur les réseaux sociaux et par les médias locaux montraient des employés arabes travaillant dans des commerces du centre-ville

de Jérusalem et des journalistes être agressés par des jeunes juifs criant «Mort aux Arabes».

Dans un entretien à la chaîne israélienne Kan, le maire de Jérusalem, Moshe Lion, a dit, lui, être en discussions avec des leaders palestiniens de Jérusalem-Orient, Tor Wennesland, avait dénoncé des affrontements depuis quelques jours impliquant la police israélienne, des civils israéliens et des Palestiniens, et appelé à une «désescalade».

Des incidents avaient déjà éclaté mercredi à Jérusalem. Des vidéos relayées sur les réseaux sociaux et par les médias locaux montraient des employés arabes travaillant dans des commerces du centre-ville

M. M.



Commentaire

Originalité

Par Fouzia Mahmoudi

Il arrive fréquemment que quelques années précédant une élection présidentielle l'on ait du mal à prédire quelles personnalités sortiront du lot au moment du début de la course à la fonction suprême. Cela fut notamment le cas en 2016, lorsque Donald Trump, qui était jusqu'alors exclusivement un objet de moquerie, est devenu le candidat officiel du Parti républicain, puis le vainqueur de la présidentielle. Même chose pour Emmanuel Macron, qui était encore totalement inconnu du grand public trois ans seulement avant sa victoire en 2017. Aujourd'hui, c'est l'homme qui a rempli de nombreuses fonctions officielles d'importance, notamment en étant ministre par trois fois, mais qui a toujours su rester discret, qui fait parler de lui pour la présidentielle de 2022. Son CV est l'un des plus riches parmi ceux des hommes politiques en activité : ministre, député, sénateur, eurodéputé, deux fois commissaire européen. Étonnante trajectoire de celui qui porta également avec succès la candidature olympique d'Albertville en 1992. Ses réussites ne lui ont pourtant pas permis de sortir d'une certaine indifférence médiatique. Gaulliste depuis l'âge de 14 ans, il a passé l'essentiel de sa carrière aux marges de sa famille politique. Ni chiraquien ni sarkozyste du premier cercle, Barnier a cultivé son originalité. Michel Barnier, qui s'est distingué ces dernières années en tant que négociateur en chef chargé de la préparation et de la conduite des négociations avec le Royaume-Uni, est de plus en plus évoqué comme un possible concurrent de Xavier Bertrand à droite. Barnier et Bertrand se sont d'ailleurs soigneusement évités hier au Touquet, lors d'un colloque consacré aux conséquences du Brexit. L'ancien négociateur était bien présent dans la cité balnéaire de la Côte d'Opale pour sa première prise de parole depuis la fin de sa mission européenne, mais le président de la région Hauts-de-France a préféré intervenir par visio depuis Lille. Par rapport à Macron, le plus européen des gaullistes n'a pas digéré que le président ne défende pas sa candidature à la présidence de la Commission. En privé, il se montre sévère avec l'action du président de la République. «Il a raté le coche», assène-t-il, lui reprochant un exercice du pouvoir trop solitaire et arrogant. Discret depuis la fin de sa mission sur le Brexit, Michel Barnier publie le 6 mai «La grande illusion». Dans son journal secret du Brexit, il dessine une «méthode» pour «écouter, comprendre et répondre». «J'ai géré pendant quatre ans quelque chose d'improbable qui s'est produit. Oui, l'élection de Marine Le Pen est possible en France si on n'écoute pas la colère sociale», confie-t-il. Car son livre est aussi un avertissement. Il travaille au sein de LR à l'élaboration d'un «diagnostic commun» sur l'Europe avant la présidence française. L'homme, qui semble peu douter de lui-même, ira ensuite à la rencontre des Français, convaincu qu'il peut être le pacificateur d'une droite sans chef incontesté. Pour l'instant, aucune étude d'opinion n'offre toutefois de perspectives sur ses chances de réussite auprès des électeurs français.

F. M.

Tensions sur l'Ukraine

L'armée russe entame son retrait

L'armée russe a entamé hier le retrait de ses troupes massées depuis des semaines près de l'Ukraine, un déploiement qui avait provoqué un regain de tensions avec l'Occident et des craintes d'une attaque contre Kiev.

Le ministère de la Défense a notamment indiqué que le retour des soldats «vers leurs lieux de déploiement permanent avait débuté en Crimée», péninsule ukrainienne annexée par la Russie en 2014.

«Actuellement, nos unités et groupes militaires marchent vers les gares de chargement de chemin de fer et les aéroports, chargent les navires de débarquement, les plateformes ferroviaires et les avions cargo militaires», a indiqué le ministère.

«Le 23 avril, les forces du district militaire du Sud et les forces aéroportées qui participaient aux manœuvres de vérification surprise ont commencé à retourner vers leurs lieux de déploiement permanent», selon la même source. Présent jeudi à des exer-

cices en Crimée impliquant 10 000 hommes, le ministre de la Défense, Sergueï Choïgou, avait annoncé le retrait, à compter du 23 avril et jusqu'au 1^{er} mai, de dizaines de milliers de troupes déployées en Crimée, dans le sud et dans l'ouest de la Russie, pour ce qu'il avait qualifié d'exercices surprise pour vérifier l'état de préparation des forces russes.

La présence de ce grand nombre de soldats – 100 000 selon l'UE – près de l'Ukraine, qui combat depuis 2014 des séparatistes prorusses dans l'est du pays, a alimenté les tensions entre Moscou, Kiev et les Occidentaux ces dernières semaines.

Kiev soupçonnait Moscou de préparer une invasion en provoquant par exemple un casus belli dans l'est ukrainien. La Russie a démenti, assurant que ses manœuvres n'étaient pas «menaçantes» mais une réponse à des exercices de l'Otan en Europe et à des provocations ukrainiennes.

Le conflit entre Kiev et les séparatistes a fait des dizaines de morts depuis janvier, alors qu'une longue trêve avait été respectée durant la deuxième moitié de 2020.

Depuis son commencement en 2014, plus de 13 000 personnes ont été tuées dans cette guerre. Une médiation germano-française a abouti à des accords de paix qui ont mis fin au pire des combats en 2015, mais le règlement politique n'a jamais avancé.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky s'était réjoui, jeudi, du retrait russe annoncé, tout en se disant, comme l'Otan, «vigilant».

Les États-Unis, qui soutiennent l'Ukraine dans sa crise avec la Russie, avaient dit attendre «des actes» et pas seulement des «paroles».

«Toute mesure de désescalade de la part de la Russie serait importante et aurait dû être prise depuis longtemps», a affirmé aussi un responsable de l'Alliance atlantique.



Schalke 04

Burnley veut tenter le coup Nabil Bentaleb

Libre de tout contrat en juin prochain, le milieu international algérien Nabil Bentaleb va connaître un mercato animé. Il serait notamment sur les tablettes de Burnley.

Cette saison 2020/2021 est à oublier pour Nabil Bentaleb. En méforme, pris en grippe par ses dirigeants et écarté du groupe sportif, victime de propos racistes puis finalement réintégré, l'international algérien vient d'être officiellement relégué avec Schalke 04, ce qui a valu à son club de nombreuses menaces de la part des supporters.

Pour autant, Bentaleb (26 ans) intéresse toujours de nom-

breux clubs qui souhaiteraient le relancer et exploiter son potentiel. S'il est fait état d'intérêts en Italie et en France, ce serait, d'après nos confrères de «The Sun», cette fois au tour de la Premier League et de Burnley de faire part de leur volonté de s'attacher les services de Nabil Bentaleb, qui connaît bien le championnat après avoir porté les couleurs de Tottenham et de Newcastle. Avec 33 points, 6 points d'avance et un match en moins par rapport au premier reléguable Fulham, Burnley devrait pouvoir se maintenir en première division d'Angleterre. Affaire à suivre, donc.

MC Alger

Les supporters protestent dans la rue

Au lendemain de la démission de Abdenacer Almas et de la nomination de Amar Brahmia au poste de président du Mouloudia d'Alger, les fans du club algérois ont décidé de sortir dans les rues de Bab El Oued afin de demander un changement radical. «Libérez le Mouloudia», ont scandé les centaines de supporters ayant décidé de réagir à l'arrivée de l'ancien athlète et responsable du Comité olympique. Un slogan qui revient de plus en plus ces derniers temps afin de demander le départ de la

société nationale pétrolière Sonatrach, actionnaire majoritaire du MC Alger. Les changements à la tête du Doyen n'en finissent plus depuis quelques années et les milliards de centimes injectés chaque saison par l'entreprise étatique ne suffisent plus pour calmer les exigences d'une grande partie des fans. Réclamant des infrastructures dignes d'un des plus grands clubs d'Algérie, les Mouloudiens mettent en cause la gestion de la direction et de l'actionnaire principal.

JO-2021

Boulmerka : «Le premier départ est prévu pour le 19 juillet à partir d'Istanbul»

La cheffe de mission de la délégation algérienne aux Jeux olympiques 2021 de Tokyo, Hassiba Boulmerka, a annoncé, jeudi à Alger, que le premier départ de la délégation algérienne est prévu pour le 19 juillet à partir d'Istanbul, réaffirmant la disponibilité du Comité olympique et sportif algérien (COA) à aider les fédérations nationales afin d'atteindre le nombre de 45 Algériens qualifiés au rendez-vous nippon.

«Nous sommes disposés à aider les athlètes qui n'ont pas encore validé leur billet pour les JO de Tokyo dans les différentes disciplines. Nous espérons qualifier plus d'athlètes dans l'objectif d'atteindre le nombre de 45 Algériens qualifiés au rendez-vous olympique de Tokyo. Huit départs sont programmés dont le premier est prévu le 19 juillet à partir d'Istanbul (Turquie), soit cinq jours avant le début de la compétition», a déclaré Boulmerka lors de la 2^e réunion de concertation avec les Fédérations nationales olympiques, accompagnée d'Amar Brahmia, membre du bureau exécutif du COA.

Concernant le nombre de personnes accompagnant les athlètes qualifiés, l'ancienne championne olympique a rappelé les restrictions émises par le comité d'organisation en matière d'accréditations en raison de la situation sanitaire marquée par la pandémie de Covid-19.

De son côté, Amar Brahmia a dressé un état des lieux de la préparation des athlètes ainsi que le programme des départs

de la délégation algérienne à destination de Tokyo, rappelant que «les contacts sont en cours avec les autorités turques pour le déplacement de la délégation à Istanbul 15 jours avant le départ vers Tokyo».

«Les fédérations nationales sont priées de préparer leur départ vers Istanbul pour un stage qui sera pris en charge totalement par le Comité olympique et sportif algérien», a précisé Brahmia, indiquant que «l'instance olympique est disposée à aider tous les athlètes qui n'ont pas encore validé leur billet pour Tokyo».

Les représentants des fédérations nationales ont appelé, à cette occasion, à accorder «plus de considération et d'équité» en matière d'attribution de budget de préparation pour les athlètes qualifiés aux JO de Tokyo, notamment celle des luttes associées qui a réussi à qualifier huit athlètes aux JO.

Pour rappel, une première réunion de concertation avait été organisée avec les Fédérations nationales olympiques. Une cellule opérationnelle de la performance, regroupant le ministère de la Jeunesse et des Sports, le COA et les fédérations, a été mise en place pour suivre le processus de préparation des équipes nationales dans les meilleures conditions.

Vingt-neuf athlètes algériens de dix disciplines sont officiellement qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, en attendant la poursuite du processus de qualification pour les autres fédérations nationales.

Eliminatoires Mondial 2022

Les Verts affronteront le Djibouti le 5 juin à Blida

■ La sélection nationale de football est désormais fixée sur la date et le lieu de son prochain match officiel, qui n'est autre que la première rencontre comptant pour les éliminatoires du Mondial 2022 du Qatar.



L'EN se prépare pour un nouveau défi

Par Mahfoud M.

En effet, l'empoignade Algérie-Djibouti comptant pour la première journée du groupe de ces éliminatoires, aura lieu le 5 juin prochain à 19h00 GMT (20h00 heure algérienne) au stade Chadid Mustapha-Tchaker de Blida, selon la Fédération algérienne de football (FAF) qui a en fait part sur son site internet jeudi dernier.

L'autre match opposera le Niger et le Burkina Faso à Niamey, entre le 5 et le 8 juin.

Les champions d'Afrique en titre enchaîneront avec un déplacement à Ouagadougou, pour défier le Burkina Faso, entre le 11 et le 14 juin, pour le compte de la 2^e journée.

Le premier de chacun des dix groupes se qualifie pour les barages, prévus en novembre prochain. Cinq confrontations, en deux manches, seront connues à l'issue d'un tirage au sort, en

tenant compte du classement de la Fédération internationale (Fifa), pour désigner les cinq représentants africains en Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre). Il faut savoir que le premier match de ce genre de tournoi décisif reste toujours important, d'où la nécessité de le préparer comme il se doit. Le coach national, Djamel Belmadi, songerait donc à organiser un stage et un match amical avant cette joute, qui l'opposera sans doute à une équipe africaine pour faire une revue d'effectif et voir la forme de tous les éléments avant d'être fixé sur les joueurs sur lesquels il comptera lors de ce match. Il est possible qu'il fasse appel pratiquement au même groupe qu'il avait convoqué lors des dernières journées des éliminatoires de la CAN. Aussi, il n'est pas à écarter que le nouveau président de la FAF, Charefeddine Amara, tienne une réunion avec Belmadi pour le rassurer et lui garantir qu'il

mettra tous les moyens à sa disposition pour réussir la campagne de la qualification à la phase finale du Mondial qatari.

M. M.

Voici par ailleurs le calendrier de l'équipe nationale :

1^{re} journée : Algérie - Djibouti le 5 juin à 20h00 à Blida
Niger - Burkina Faso (5, 6, 7, 8 juin)
2^e journée (11, 12, 13, 14 juin) : Djibouti - Niger
Burkina Faso - Algérie
3^e journée (1, 2, 3, 4 septembre) : Djibouti - Burkina Faso
Algérie - Niger
4^e journée (5, 6, 7 septembre) : Niger - Algérie
Burkina Faso - Djibouti
5^e journée (6, 7, 8, 9 octobre) : Djibouti - Algérie
Burkina Faso - Niger
6^e journée (10, 11, 12 octobre) : Algérie - Burkina Faso
Niger - Djibouti.

Bureau fédéral de la FAF

La première réunion le 30 avril

Dans un récent communiqué de presse, la Fédération algérienne de football a annoncé que la tenue de la première réunion statutaire mensuelle du nouveau Bureau fédéral se déroulera ce vendredi 30 avril 2021 à 21h30,

au siège de l'instance fédérale à Dely Ibrahim. «Il s'agira de la première réunion du BF après l'élection de Amara Charaf-Eddine et son bureau à la tête de la FAF le 15 avril dernier à Alger», a indiqué la FAF. Les membres du

Bureau fédéral auront quatre points à l'ordre du jour : les rapports des Ligues (LFP, LNFA, LIRF et LNFF), la Direction technique nationale (DTN), la répartition des missions ainsi que divers.

Espagne

Le Bétis prévoit de remplacer Mandi

Devant la perspective grandissante d'un départ d'Aïssa Mandi, le Bétis Séville multiplie les pistes pour trouver son successeur en défense. D'après de nombreux médias espagnols, le Bétis Séville se prépare à perdre Mandi. L'international algérien, en fin de

contrat en juin 2021, ne semble pas intéressé par une prolongation avec son club, après 5 années, et se dirigerait vers le départ. Ainsi, le club espagnol aurait d'ores et déjà pris contact avec Eric Bailly (Manchester United) et Mateo Musacchio

(Lazio) pour anticiper un éventuel départ d'Aïssa Mandi. Pour rappel, le club andalou a proposé 3 ans de contrat et un salaire de 3 millions d'euros net par an à l'Algérien, qui n'a toujours pas officiellement répondu et qui serait sur les tablettes de l'Inter Milan.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

12^e jour de ramadhan

Imsak : 04 : 18

Iftar : 19 : 34

La DGSN lance une campagne de sensibilisation

Gare aux dangers de l'excès de vitesse avant l'heure de l'iftar

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a organisé, jeudi, une activité de sensibilisation aux dangers de l'excès de vitesse avant l'heure de l'iftar, dans le cadre de la poursuite de la campagne nationale lancée au début du mois sacré, sous le slogan «Nous sommes tous pour un ramadhan sans accident».

Cette campagne de sensibilisation a pour objectif d'«accompagner les usagers de la route pour les sensibiliser aux dangers des excès de vitesse, au vu des accidents de la circulation en nette augmentation chaque jour, notamment ceux enregistrés juste avant l'heure de l'iftar», a indiqué, hier, un communiqué des services de la Sûreté nationale. Elle vise également à «sensibiliser les usagers de la route à tous les aspects liés au respect et à l'application des règles de sécurité routière et à leur inculquer la culture de la prévention routière, en leur fournissant des conseils et des orientations au niveau des points de contrôle de la circulation situés au niveau des zones urbaines et des accès et entrées des villes».

Le mouvement associatif impliqué dans la prévention routière

Fait réjouissant : le mouvement associatif commence à s'impliquer dans les efforts de sensibilisation contre les accidents de la circulation menés par les pouvoirs publics, à travers une démarche bénévole initiée par des jeunes qui se sont sentis interpellés par l'ampleur du phénomène durant le mois de ramadhan. «C'est une idée qui s'est spontanément imposée à nous en ce début du mois sacré, lorsque nous avons appris le décès brutal de la jeune épouse d'un acteur connu, survenu peu avant la rupture du jeûne dans un accident de la circulation. L'onde de compassion qu'il

a suscitée auprès de la population nous a interpellés», a expliqué à l'APS un des membres de l'association «Dzair Bénévoles», Karim Benamer. Cette association n'en est pas à sa seule action et même si, pour l'heure, elle n'est dotée que d'à peine 75 membres, elle a pu activer dans d'autres divers domaines, à l'instar de la protection de l'environnement, fait-il savoir, notant que «le plus important est de pouvoir traduire notre volonté en des actes, aussi limités soient-ils en envergure».

Et si «Dzair Bénévoles» a coutume, depuis quelques années, de s'investir durant le mois sacré dans la distribution des repas dédiés aux routiers peu avant l'heure du ftour, pour cette année, elle a souhaité associer à ce geste la dispensation, au niveau de son site de Bordj-El-Kiffan (Est d'Alger), de «conseils et autres recommandations pour une conduite plus sécurisée», ajoute le même interlocuteur.

«Pour ce faire, nous avons opté pour l'implication d'enfants en tenue de policiers ou de gendarmes, histoire de mieux intéresser les automobilistes qui nous sollicitent pour les repas du ftour», détaille M. Benamer, annonçant également le recours aux dépliants et autres panneaux rappelant les principes de base du code de la route, avant de signaler qu'outre Alger, d'autres villes du pays bénéficient de la même initiative. Et de se réjouir de «l'adhésion» des citoyens ayant positivement accueilli la démarche de «Dzair Bénévoles», que les jeunes s'activent à expliquer aux routiers de passage devant leur site les risques qu'ils font courir à leurs propres sécurité et à celles d'autrui. «Au début, ils sont attentifs et patients, mais à mesure que l'heure du ftour se rapproche, ils s'impatientent et prennent congé de nous», déplore le même intervenant. **K. M.**

Présidence sahraouie

L'état de santé du Président Ghali n'est pas «préoccupant»

LA PRÉSIDENTIE de la République sahraouie a rendu publique, jeudi, une déclaration affirmant que l'état de santé du Président, Brahim Ghali, n'est pas «préoccupant» et qu'il se rétablit après avoir été atteint par le coronavirus.

«Le président de la République, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, se trouve sous traitement et assistance sanitaire depuis plusieurs jours, suite à son infection par le Covid-19», a indiqué un communiqué de la Présidence sahraouie, cité par l'agence de presse SPS.

«Le Président sahraouie porte à la connaissance de tous les militants et militantes, que l'état de santé du président de la République n'est pas préoccupant et qu'il se rétablit», ajoute le communiqué.

R. M.

Un autre usage de la bavette



Djalou@hotmail.com

Tribunal Sidi M'hamed/ Accusé d'«offense à l'Islam»

L'universitaire Saïd Djabelkhir condamné à 3 ans de prison ferme

■ C'est avec stupeur et indignation, exprimées sur les réseaux sociaux, notamment dans les milieux intellectuels, que la nouvelle a été accueillie avant-hier.

Par N. Stambouli

Les réactions ont décelé dans le verdict, certes sans mandat de dépôt, une grave atteinte à la liberté de conscience et de débat. En effet, c'est la première fois, ce qui peut constituer un fâcheux précédent, qu'un universitaire est poursuivi en justice par un autre universitaire, relayé par des avocats, en lieu et place d'un débat contradictoire où s'affronteraient les seuls arguments scientifiques. Le litige doctrinal portait sur une déclaration, en mai de l'année dernière, de l'universitaire quant à la licéité de ne pas jeûner durant le ramadhan. Ce genre de débat a parsemé durant des siècles l'histoire de l'Islam, ce qui fait la force de l'ijtihad, sans que les fatawas en



déoulant ne franchissent jamais le cadre purement religieux pour rejoindre les prétoires et les tribunaux. Voici l'information, telle que rapportée par l'APS : le tribunal de Sidi M'hamed (cour d'Alger) a condamné, jeudi, l'universitaire Saïd Djabelkhir, poursuivi pour offense à l'Islam, à 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de

50 000 DA. Le procureur de la République près la même juridiction avait requis l'application de la loi dans l'affaire de l'universitaire, spécialiste en jurisprudence de la Charia islamique. Saïd Djabelkhir a déclaré qu'il interjettera appel, «quitte à aller jusqu'à la Cour suprême».

N. S.

Ancien ministre des Finances

Décès de Abderrahmane Benkhalfa

L'ancien ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, est décédé, hier matin, à l'Hôpital militaire de Ain Naadja à Alger, à l'âge de 72 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt a été inhumé hier à Dely Ibrahim (Alger), selon la même source.

Abderrahmane Benkhalfa a occupé le poste de ministre des Finances du 14 mai 2015 au 11 juin 2016. Fin avril 2020, il est nommé envoyé spécial de l'Union africaine (UA) par le président de l'UA, Cyril Ramaphosa, président de la République d'Afrique du Sud, sur proposition du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Au cours de sa carrière professionnelle, le défunt a occupé plusieurs postes dont ingénieur



consultant à l'Institut national de la productivité et du développement industriel (Inped), professeur à la Faculté de sciences économiques d'Alger, haut responsable dans le secteur de l'hydraulique et de l'équipement et directeur central au ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques en 1993.

En 2004, Abderrahmane Benkhalfa devient délégué général de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers d'Algérie (Abef), ainsi que membre du Conseil de la Monnaie et du Crédit à la Banque d'Algérie. En 2005, il est nommé secrétaire général de l'Union des banques maghrébines (UBM).

K. T.

Condoléances

Profondément affectée par le décès de Mr Noureddine Benkhalfa, ancien ministre des finances, Mme Naima Mahmoudi, gérante de la sarl Mahmoudi info, présente à la famille du défunt et à tous ses proches ses sincères condoléances. Allah yerhmou et qu'il l'accueille en Son vaste paradis.